



dénonciation du contrat précaire

Par **fernan**, le **28/10/2008** à **08:41**

Nous sommes une sarl et occupons des locaux dans une pépinière d'entreprise depuis avril 1991 (bail précaire...)

L vingt cinq juillet 2008 par acte extrajudiciaire le propriétaire (chambre de commerce) nous à donné congé

Celui-ci nous demande de quitter les lieux au 31 janvier 2009

Quels sont recours? à quoi avons nous droit ?

Merci de nous donner réponse

J f